



**EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

OBJET : N° 11bis

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

**INTITULE : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CAMBRAI ET LE DEPARTEMENT
RELATIVE A LA MISE EN ACCESSIBILITE DES PASSAGES PIETONS AVEC
ECLAIRAGE PUBLIC ET REALISATION DE PLATEAUX SURELEVES ET A LEUR
ENTRETIEN ULTERIEUR**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Septembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMEON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DÉRASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M.LE MAIRE
M. MOAMMIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIENARD
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme WIART
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS
M. SIMPERE
Mme DEMONTFAUCON

SECRETARE DE SEANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Le 28 septembre 2020, le conseil municipal a délibéré pour une demande de subvention au Département pour des travaux de sécurisation des routes départementales en agglomération, plus précisément d'accessibilité de certains passages protégés.

Dans ce cadre, une convention précisant les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et définissant les modalités techniques, administratives et financières doit être signée entre le Département et la Ville de CAMBRAI.

Elle précise également les obligations de la commune en matière d'exploitation et d'entretien ainsi que les responsabilités des deux parties en présence.

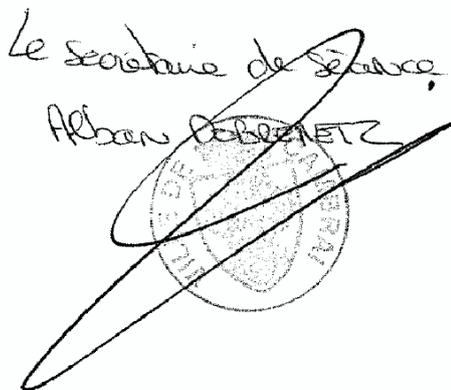
Le montant définitif de cette Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour les travaux sur les passages piétons des 6 voiries (rues d'Eswars, du Comte d'Artois, de Noyelles, de Crèvecœur, Saint Druon et avenue de Dunkerque) a été confirmé. Il s'élève à 72 368.95 € HT (voir tableau ci-joint).

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental.

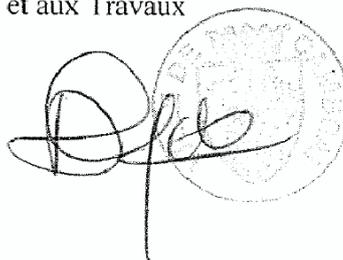
Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,
François-Xavier VILLAIN

Le secrétaire de séance,
Alban DOBRENETZ



Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au Cadre de Vie,
à l'Environnement et aux Travaux



Publié sur <https://www.villedecambrai.com> le 07 octobre 2022